



**DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE
SUR LES RÉSULTATS DU SOMMET CONJOINT CEDEAO-CEEAC ET DU SOMMET
DE LA CEDEAO TENUS À LOMÉ RESPECTIVEMENT LES 30 ET 31 JUILLET 2018**

Addis Abéba, le 1er août 2018: Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, se réjouit des résultats du Sommet conjoint entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), tenu à Lomé le 30 juillet 2018. Ce Sommet, auquel il a pris part, a marqué une nouvelle et importante étape dans les efforts visant à relever le défi de la paix et de la sécurité dans les deux Communautés, y compris à travers une plus grande synergie dans les efforts de lutte contre le fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent.

Le Président de la Commission exprime le plein soutien de l'Union africaine aux mesures convenues par la CEDEAO et la CEEAC pour conjuguer plus étroitement leurs efforts. À cet égard, l'Union africaine identifiera des dispositions pratiques pour renforcer sa contribution à l'action de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, et ce à travers ses structures compétentes, notamment le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme, le Mécanisme africain de coopération policière et le Comité des Services de renseignement et de sécurité d'Afrique.

L'Union africaine s'emploiera également à mieux soutenir les efforts de préservation de l'environnement, particulièrement au regard de l'impact négatif du changement climatique sur les moyens de subsistance des populations locales, ainsi que sur la sécurité régionale. Un accent particulier sera prêté, à cet égard, à la question du renflouement du Lac Tchad, par une implication accrue de l'Union africaine en termes de plaidoyer, de soutien technique et de mobilisation des ressources tant au niveau du continent qu'auprès des partenaires internationaux.

Le Président de la Commission se félicite, en outre, des conclusions de la 53ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenue à Lomé le 31 juillet 2018. Il note avec satisfaction les efforts en cours en vue de renforcer l'intégration régionale, y compris à travers la création d'une monnaie unique, et se félicite de l'engagement renouvelé de la CEDEAO en faveur de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Le Président de la Commission note avec satisfaction que le Sommet de la CEDEAO a aussi marqué de nouvelles avancées en matière de paix et de sécurité. De ce point de

vue, il relève les progrès enregistrés dans la résolution de la crise politique en Guinée Bissau, et exprime l'engagement de l'Union africaine à continuer à accompagner le processus en cours, y compris à travers le Conseil de paix et de sécurité, qui vient de conclure une visite dans ce pays, et une contribution renforcée à la tenue des élections législatives. Il se réjouit des efforts soutenus déployés par la CEDEAO s'agissant de la situation socio-politique au Togo. Il exprime le soutien de l'UA aux recommandations convenues par le Sommet, y compris l'invitation faite aux acteurs togolais pour l'organisation des élections législatives le 20 décembre 2018 et l'adoption de réformes constitutionnelles de nature à renforcer la démocratie.

Le Président de la Commission réaffirme l'engagement de l'Union africaine à continuer à œuvrer au renforcement des relations avec les Communautés économiques régionales, qui sont les piliers de l'Union. Il convient de noter que la réforme institutionnelle en cours de l'Union africaine vise, entre autres objectifs, à renforcer ce lien, et que dans ce cadre le Sommet de juin/juillet de l'Union africaine sera, à partir de l'année prochaine, remplacé une réunion de coordination entre l'Union et les Communautés économiques régionales.